

TRACES

LE MAGAZINE DES MONITEURS
DU SKI FRANÇAIS

ÉCOLE À LA UNE
COURGHEVEL 1650 MET
LE CAP SUR L'ALBANIE

COTISATION VIEILLESSE
DU NOUVEAU

PORTFOLIO
HAPPENING AU TROCADÉRO

IMAGE DE MARQUE
L'ESF EN FORCE SUR
LES MARCHÉS FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS

LA DÉMO DES MONOS
À L'HEURE DU BANKED
SLALOM



leur application. C'est à la fois très formel (avis sur des décrets) mais aussi une tribune pour exercer un magistère d'influence.

Quels moyens les stations doivent-elles employer pour pérenniser et diversifier leur activité ?

Il est essentiel de pérenniser le produit ski là où c'est possible tout en accompagnant durablement les territoires vers les transitions énergétique et économique. Les objectifs d'augmentation de l'autoconsommation et les résultats déjà atteints par certaines stations comme Serre-Chevalier sont très encourageants. Il faut poursuivre et solliciter l'ensemble des financements disponibles. L'Agence nationale de cohésion des territoires doit constituer à ce titre un appui. J'ai d'ailleurs fait adopter plusieurs amendements pour qu'il en soit ainsi. La dessaisonnalisation de l'offre est déjà une réalité pour beaucoup de stations, qu'il faut encore développer. Tous les leviers doivent être actionnés : mise en réseau de sites phares, tourisme culturel et scientifique, voies vertes, événementiel... Et bien entendu, lutter intelligemment contre les lits froids. À cet égard, nous devons étudier sérieusement les résultats de l'expérimentation en matière de rénovation de l'immobilier de loisir menée pendant dix-huit mois par Atout France sur treize stations.

Plus généralement, comment les territoires de montagne peuvent-ils continuer d'être attractifs pour les populations ?

En développant bien évidemment l'offre de services publics, incluant au premier chef la desserte infra et extra-territoriale, la France se caractérisant toujours par une tragique inadaptation de l'offre ferroviaire et l'absence de réflexion sur les politiques des derniers kilomètres d'accès. L'accès au très haut débit fixe et mobile et l'offre de soin sont une autre priorité. Il faut aussi maîtriser la pression foncière, à travers une urbanisation mixte et écoresponsable, et relancer les politiques publiques locales via les compensations de dotations aux collectivités rurales que nous obtenons à l'issue d'un combat acharné dans les arbitrages budgétaires.

Comment jugez-vous l'offre d'enseignement du ski par les professionnels français ?

Nos moniteurs sont reconnus en France et à l'international pour la qualité tant de l'enseignement que de l'accueil et l'encadrement de tous les publics. Leur profession représente un acteur majeur de l'activité économique des territoires de montagne, et ils contribuent de manière essentielle au maintien de la population.

Quels points pourraient être améliorés ?

Les moniteurs peuvent sans doute encore améliorer leurs canaux de commercialisation numériques et l'intégration de leur offre aux autres produits du séjour, par exemple avec une plus grande réactivité des offres tarifaires en fonction des périodes creuses, coordonnée avec les produits des domaines skiables, de l'hébergement et la restauration. Les pulls rouges ont toujours eu une réflexion d'avance en la matière...

Que pensez-vous de l'organisation atypique des ESF ?

Elle illustre bien qu'exercer en libéral n'est pas incompatible avec le regroupement associatif et mutualisé sur certains aspects de l'activité, au service de l'intérêt de tous. Cette organisation a fait ses preuves avec un syndicat influent qui exerce un lobby au sens noble du terme : savoir se faire entendre au niveau national pour défendre les intérêts de la profession en bonne entente avec les élus et acteurs locaux. Et ça marche !

Êtes-vous skieur vous-même ?

Hélas, plus depuis longtemps, même si je l'ai été bien sûr. Mes deux fractures au genou (pas en ski !) ont limité les choses. Si on me croise aujourd'hui plus souvent sur les bancs de l'hémicycle ou en commission des finances que sur les pistes, je rentre dès que je peux - et quand la SNCF me le permet - dans mon fief en parc des Écrins me régénérer, c'est absolument vital pour moi. Et à défaut de ski, la marche le jour et la table conviviale du soir forment une double thérapie parfaite !



Joël Giraud

- **60 ans.**
 - Ancien élève de l'École nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPPT) et de l'École nationale d'administration (ENA), il a été administrateur civil hors classe au ministère de l'Économie et des Finances.
 - **1989-2017** : maire de L'Argentière-La Bessée (démissionne pour cause de cumul des mandats).
 - **Depuis 2002** : député PRG des Hautes-Alpes, réélu ensuite sans discontinuité sous cette étiquette. Il est réélu avec le soutien de la République en marche en juin 2017.
 - **2004-2014** : vice-président délégué à l'action régionale en faveur du massif alpin de la région PACA.
 - **Depuis 2013** : président de la commission permanente du Conseil national de la montagne.
 - **Depuis juin 2017** : rapporteur général de la commission des Finances de l'Assemblée nationale.
- « Mon parcours est tout entier dévoué à la vie publique, d'abord dans l'administration puis au service de mon territoire et de la montagne en général. »

INTERVIEW



IDM

PARTENAIRE TECHNIQUE
POUR LA MONTAGNE

IDM ACCOMPAGNE LES SITES DE MONTAGNE POUR PROMOUVOIR LA GLISSE EN TOUTE SAISON

Spécialiste depuis plus de 26 ans auprès des domaines skiables, IDM s'est toujours impliqué dans la recherche de solutions innovantes améliorant l'exploitation de ses clients.

Déjà précurseur dans les zones d'embarquement et de débarquement de télésièges en particulier, tout en proposant des produits de glisse artificielle efficaces et résistants, la société savoyarde a, ces dernières années, élargi son champ d'action en proposant avec l'un de ses partenaires principaux **MR.SNOW** un produit révolutionnaire pouvant équiper des pistes de ski et de tuning artificiel permettant d'exploiter ces activités tout au long de l'année.



Retour sur une **expérience probante** menée à Chamonix en compagnie de Magalie Longcamp, Directrice Générale du site des Planards.



Nous avons installé notre piste avec le concours d'IDM au cours de l'automne afin d'offrir une attraction supplémentaire à notre clientèle qui voulait sortir de nos activités traditionnelles.

Nous sommes très satisfaits du produit tant sur le volet facilité d'installation que sur les résultats de glisse.

Le produit **MR.SNOW** procure un sentiment de glisse particulièrement étonnant qui est idéal pour l'apprentissage du ski. Cela a aussi suscité beaucoup d'intérêt sur les réseaux sociaux.

LA RÉUSSITE EST EN VOUS

+X

MONITEURS DE SKI ESF,
Financez vos projets immobiliers
en allégeant vos garanties personnelles
avec la SOCAMMES !*



**BANQUE
POPULAIRE +X**
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle.

*Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour (l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, le financement de parts de société civile d'attribution, pour un financement locatif...) par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Voir conditions en Agence

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon Intermediaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 - Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 - Crédit photos : Shutterstock - Mai 2019
Socammes, Société coopérative de caution mutuelle à capital variable, régie par les articles L515-4 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs au Cautionnement Mutuel et aux Etablissements de Crédit - 326 018 850 RCS Grenoble - agréée collectivement par le Comité des Etablissements de Crédit en qualité de société financière. Siège social : Syndicat National des Moniteurs du Ski Français, 6 allée des Mitailleurs, 38246 Meylan. Tout courrier doit être adressé au 2, avenue du Gresivaudan, 38700 Corenc.